

PROJET PÉDAGOGIQUE

2026-2027



ACM péricolaire d'Authoison

Communauté de Commune
du Pays de Montbozon et du
Chanois

CONTACTS :

- 03.84.92.92.11
- enfance.jeunesse@ccpmc.fr
- ZA le Vay du Soleil, 70230
MONTBOZON

Accueil Collectif à Caractère
Educatif pour Mineurs

CONTACTS :

- 09.79.70.89.97
- periscolaire.authoison@ccpmc.fr
- Rue en Chaillot, 70190
AUTHOISON

Table des matières

Préambule.....	3
1) Présentation générale.....	3
2) Environnement et potentialités de site.....	4
3) L'équipe d'animation.....	5
4) Intentions éducatives.....	7
Futurs projets sur le site d'Authoison à partir de septembre 2026 :.....	8
Projet Yoga :.....	8
Projet serviette:.....	8
Projet jardin :.....	9
Projet parentalité:.....	9
La vie quotidienne.....	9
5. Bilan et évaluation.....	14
Annexe 1 : Tarifs extrascolaires, mercredis loisirs et Secteur Jeunes.....	17
Annexe 2: Planning de l'équipe.....	18

Préambule

Ce projet a été réfléchi en amont par l'équipe pédagogique pour l'année 2026 / 2027, tout en respectant les besoins et les attentes des enfants. Il est également en adéquation avec le Projet éducatif de la CCPMC.

Il sera un appui théorique sur lequel nous baser tout en sachant qu'il pourra et devra être adapté en fonction des besoins.

Le projet pédagogique, qui présente le détail de l'organisation et du fonctionnement de la structure, est à la disposition des familles, et de l'équipe pédagogique (affichage à l'entrée du bureau du périscolaire).

1) Présentation générale

L'organisme :

Communauté de Communes du Pays de Montbozon et du Chanois ZA le Vay du soleil
70230 Montbozon

Partenaires financiers :

L'accueil est organisé en partenariat avec :

- la Caisse d'Allocations Familiales (CAF),
- la Mutualité Sociale Agricole (MSA),
- le Département de la Haute-Saône
- le service départemental à la jeunesse à l'engagement et aux sports(SDJES)



L'adresse de la structure :

Accueil Collectif à Caractère Éducatif de
Mineurs Rue en Chaillot
70190 AUTHOISON

09 79 70 89 97

Mail : periscolaire.authoison@ccpmc.fr

Public accueilli :

Le Périscolaire d'Authoison accueille des enfants de 3 à 11 ans.

La composition des différents groupes se détermine en fonction du nombre d'enfants inscrits par le biais des tranches d'âges (-6 ans et +6 ans).

L'accueil d'enfant handicapé ou à la santé fragile :

La CCPMC s'engage à accueillir au sein de ses structures, les mineurs atteints de troubles de la santé ou handicap. Cependant, au vu des problèmes de santé ou du handicap de l'enfant ainsi qu'en fonction des activités ou sorties prévues, la CCPMC se réserve le droit de refuser l'inscription d'un enfant, de mettre en place un aménagement des horaires ou dans le cas de sortie, de demander la présence d'un des parents de l'enfant. Les décisions prises se feront après concertation de l'équipe d'animation et des parents.

Services proposés :

Le périscolaire accueille les enfants les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h00 à 18h30, tout au long de l'année scolaire.

Les mercredis loisirs : L'accueil de loisirs accueille les enfants inscrits à la journée ou à la demi-journée, le mercredi de 7h30 à 18h30.

Le site d'Authoison est ouvert la deuxième semaine des petites vacances (hiver, printemps, automne) sauf pendant la période de Noël.

En revanche, le site est fermé en juillet et ouvre ses portes les deux dernières semaines du mois d'août de 7h30 à 18h30.

2) Environnement et potentialités de site

Les locaux du Pôle Educatif :

Le périscolaire dispose :

- Une salle de restauration et d'activité.
- Une petite salle périscolaire.
- Deux cuisines.
- Des sanitaires.
- Une cour extérieure avec terrain en herbe.
- Un bureau de direction.
- Une petite salle annexe.

A l'école, une salle de motricité ainsi que les deux cours extérieures sont mises à notre disposition.

Le pôle éducatif d'Authoison se situe en milieu rural, à proximité de champs, de forêts et de chemins qu'il nous est possible d'exploiter lors de nos activités. De plus, nous avons la possibilité de nous rendre assez rapidement dans de grandes villes telles que Besançon ou Vesoul afin de profiter des nombreuses activités culturelles qui y sont proposées.

À proximité :

- Un terrain multi sport
- Une aire de jeux appartenant à la Commune d'Authoison.
- Une forêt

Au sein de la Communauté de Communes :

- Un gymnase à Larians
- Un parcours accrobranche à Thiénans

- Un parcours sportif / santé à Vallerois-Lorioz
- Un stade communautaire à Loulans Verchamp.

Supports pédagogiques :

- La mare pédagogique
- Le verger
- Le composteur
- L'aire terrestre éducative
- Le jardin

3) L'équipe d'animation

Présentation

Tous les membres qui composent l'équipe pédagogique possèdent l'expérience et les qualifications requises à l'encadrement des enfants. L'équipe est composée ainsi :

- Monsieur Hervé QUILLERY, directeur, titulaire DEJEPS et BAFD.
- Mme Morgane CHEVALIER, directrice adjointe, titulaire BPJEPS ATP.
- Mme Caroline MARINONI, titulaire BAFA.
- Mme Marie MASSON-SCHAEFFER, titulaire du BAPAAT et BAFA.
- Mme Jeannine NICLASS, titulaire CAP Petite Enfance, titulaire BAFA.
- Mme Roselyne HUBSCHI, ATSEM remplaçante, titulaire BAFA

L'assistant sanitaire

Il ou elle suit tout au long de l'année les enfants ayant un traitement médical et s'assure de la prise des médicaments.

La direction est chargée du suivi sanitaire et doit donc :

S'assurer de la remise pour chaque mineur des renseignements médicaux ainsi que, le cas échéant des certificats médicaux.

Informar l'équipe pédagogique de l'existence d'éventuelles allergies médicamenteuses ou alimentaires.

Identifier les mineurs qui doivent suivre un traitement médical pendant l'accueil et s'assurer de la prise des médicaments.

S'assurer que les médicaments sont conservés dans un contenant fermant à clé, sauf lorsque la nature du traitement impose que le médicament soit en permanence à disposition de l'enfant.

Tenir le registre dans lequel sont précisés les soins donnés au mineur et notamment les traitements médicamenteux.

Tenir à jour les trousse de premiers soins.

Le rôle et le positionnement de l'animateur :

Le rôle et le positionnement de chaque animateur est d'une importance capitale :

- Il est garant de la sécurité physique, morale et affective de chaque enfant.
- En tant qu'adulte responsable, il est référent auprès des enfants et doit se comporter de manière appropriée (attitude et langage adaptés en fonction du public). Une tenue correcte est exigée pour tous les animateurs pendant le temps de travail (hors moments de jeux ou déguisement). Les animateurs sont tenus de porter des chaussures de sécurité.

- Il consacre le temps nécessaire au bon déroulement de l'activité.
- L'utilisation du téléphone portable est autorisée uniquement au moment des pauses. Il peut être autorisé dans le cadre professionnel uniquement pour des motifs d'urgence concernant la sécurité de l'enfant.
- Il accompagne jeunes tout au long de l'accueil, participe à tous les temps de la vie quotidienne. L'animateur reste en permanence avec les enfants dont il a la charge.
- Il vérifie la cohérence des actions mises en place avec les objectifs fixés préalablement.
- Il est garant de la bonne utilisation du matériel et des locaux mis à disposition.

L'organisation au sein de l'équipe

Dans une équipe, une bonne organisation et une coordination efficace des tâches sont indispensables. La cohésion entre tous les membres — directeur, directeur adjoint et animateurs — est essentielle pour garantir une qualité d'accueil optimale au sein de la structure. Pour cela, des temps réguliers d'échange et de préparation seront mis en place sous forme de réunions d'équipe. Ces temps collectifs ont pour objectif d'assurer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des actions menées durant l'accueil.

Afin d'offrir le meilleur accompagnement possible, chaque membre de l'équipe doit faire preuve d'écoute, de bienveillance, de tolérance et être capable de se remettre en question dans une démarche d'amélioration continue.

Par ailleurs, nous avons le devoir de rester disponibles et à l'écoute des familles et des enfants afin d'échanger sur leurs attentes, leurs besoins, le fonctionnement de la structure, les activités proposées ou encore le comportement de leur enfant.

Enfin, dans toutes nos interactions, notamment lorsqu'il s'agit de situations sensibles ou complexes, nous devons impérativement respecter la confidentialité des informations partagées, dans le respect des enfants et de leurs familles.

Tout le matériel nécessaire aux activités proposées sera mis à disposition sur place. Les salles seront également équipées de divers jeux de société, jouets (jeux de construction, petites voitures, etc.) et livres accessibles en libre-service, que les enfants pourront utiliser selon leurs envies.

Chaque animateur est tenu de transmettre à la direction, au minimum trois semaines avant le début des vacances ou d'une période thématique, la liste du matériel nécessaire pour ses activités.

L'ensemble du matériel est vérifié, contrôlé et rangé par l'équipe. Il est de la responsabilité de chaque animateur de remettre en ordre le matériel utilisé et de nettoyer ce qu'il a emprunté.

4) Intentions éducatives

Objectifs éducatifs

Dans la continuité du projet éducatif, ce projet pédagogique s'oriente vers un objectif prioritaire : favoriser le développement de la responsabilité et l'apprentissage de la citoyenneté, en encourageant les jeunes à devenir acteurs de leur territoire.

Avec comme objectifs :

- Accompagner l'apprentissage des règles sociales et de la vie en collectivité
- Promouvoir un meilleur vivre ensemble.

Objectifs pédagogiques

Favoriser l'apprentissage des règles sociales et de la vie en groupe, tout en cultivant le respect, la coopération et le vivre-ensemble.

- Accompagner les enfants dans l'acquisition des règles de bonne conduite, que ce soit lors des repas, des déplacements au sein de l'établissement ou pendant les temps d'activités.
- Apprendre à gérer l'attente avec calme et respect, en développant la patience et la maîtrise de soi.
- Amener les enfants à prendre conscience de la spécificité de chacun, à respecter les autres et à accueillir leurs différences avec tolérance.
- Accompagner les enfants, qu'ils soient en maternelle ou en élémentaire, dans le développement de leur autonomie.
- Développer chez les enfants la capacité à écouter, respecter et prendre en compte les idées des autres.

Favoriser l'engagement des enfants dans la vie du groupe afin de renforcer leur sens des responsabilités et leur esprit de coopération.

- Encourager les enfants à travailler ensemble en favorisant l'écoute, le partage et l'entraide.

Apprendre aux enfants à respecter les idées des autres et à contribuer positivement à la dynamique de groupe.

Favoriser la collaboration entre enfants pour atteindre des objectifs communs.

Favoriser la résolution collective des conflits par la communication et le dialogue.

Futurs projets sur le site d'Authoison à partir de septembre 2026 :

Projet Yoga :

Le yoga vise à favoriser le bien-être global des enfants en leur proposant des temps de calme, de recentrage et de conscience corporelle, tout en les aidant à mieux gérer leurs émotions et à vivre plus sereinement en groupe.

Il aura principalement pour objectifs, de développer la conscience du corps : à travers des postures, les enfants apprennent à mieux connaître leur corps, à se tenir, s'équilibrer, s'étirer et se détendre.

Ce projet sera déployé à raison d'une séance par semaine, et se déroulera sur différents temps d'accueil : durant la pause méridienne, en fin de journée, ainsi

que lors des mercredis loisirs. Il est prévu que l'animatrice formée se déplace sur les autres sites pour en faire profiter les enfants accueillis.

Projet serviette:

Cette année, en lien avec le projet couture de Caroline, les enfants réaliseront des serviettes en tissus sur plusieurs séances dans l'année. Premièrement, pour favoriser l'apprentissage de la couture, mobilisant patience et motricité fine. Deuxièmement, ce projet a pour but de limiter les déchets de papier pendant le service du midi et du goûter.

Projet jardin :

Le projet jardin permet aux enfants de découvrir la nature et le cycle de la vie végétale de manière concrète et ludique. En prenant soin du jardin (planter, arroser, observer, récolter), ils développent leur sens de la responsabilité, leur patience et leur curiosité. Certaines plantes seront tinctoriales, d'autres aromatiques ou mellifères et pourront être mobilisées dans d'autres activités thématiques ou spontanées.

Ce type de projet favorise également le travail en groupe, l'entraide et le respect de l'environnement, tout en stimulant les cinq sens. C'est un excellent support pour aborder des notions d'écocitoyenneté, de biodiversité et de consommation responsable.

Ce projet sera déployé à raison d'une séance par semaine, le soir principalement et aura pour principaux objectifs :

- Associer les enfants à la création d'un jardin.
- Poursuite du projet lancé en 2024-2025
- L'environnement qui nous entoure que ce soit la faune, la flore.
- Le tri
- L'utilisation du compost

Projet parentalité:

Un projet parentalité vise à soutenir les parents dans leur rôle éducatif et à renforcer les liens entre la famille, les enfants et les structures éducatives ou sociales. Un temps est prévu en début d'année pour présenter l'équipe aux familles.

Avant chaque période de vacances, nous organiserons une soirée thématique au sein du périscolaire, un soir de la semaine. Chaque soirée abordera un thème spécifique, différent à chaque occasion.

La vie quotidienne

La journée est organisée de manière à offrir à l'enfant des repères solides. Ces différents moments contribuent à assurer sa stabilité et son bien-être. Ils peuvent toutefois être adaptés en fonction des besoins spécifiques de chaque enfant.

L'accueil du matin

Le centre périscolaire accueille les enfants à partir de 7h00. Les parents sont tenus d'accompagner leur(s) enfant(s) devant la porte de la salle d'accueil, afin de s'assurer de la bonne prise en charge par l'équipe d'animation.

L'enfant peut ainsi arriver tranquillement et peut choisir les activités qui lui plaisent : jeux de société, livres, coloriages ... Une activité créative est proposée quelquefois dans la semaine, les enfants sont libres d'y participer ou non.

Le rangement des jeux et le passage aux toilettes s'effectuent vers 8h15, puis l'animatrice accompagne les enfants dans leur classe ou cour respectives pour 8h25.

Le temps du midi

La cuisine du Château d'Uzel prépare et livre les repas en liaison chaude le matin vers 8h15. Les menus sont affichés au petit périscolaire visible par les enfants / les parents mais également disponible sur le portail famille.

Selon la vision de la direction et les effectifs journaliers, les espaces étant relativement petits dans le périscolaire, le fonctionnement peut être amené à être modifié en fonction des besoins des enfants.

Le temps du repas est un moment convivial où chaque enfant peut s'exprimer et échanger avec ses camarades. Les enfants prendront le temps de manger, tandis que l'animatrice veillera à instaurer un cadre calme et agréable. Elle s'assurera du respect des bonnes manières à table, du partage, du respect mutuel entre enfants et animatrices, ainsi que du nettoyage de la table et des places après le repas.

Les animatrices, responsables du service des petits, prennent le temps d'accompagner un ou plusieurs enfants afin de leur enseigner, à leur rythme, les bonnes habitudes à adopter à table. Elles veillent également à sensibiliser les enfants à l'importance d'une alimentation équilibrée. Les enfants sont encouragés à goûter à tous les plats pour découvrir de nouvelles saveurs, sans être contraints de terminer leur assiette.

Prise en charge des enfants à la sortie des classes à 11h40

11h45 - 12h35 :

Passage aux toilettes.

Prise du repas pour les enfants de primaire en premier temps.

Le repas est servi sous forme de self. Les couverts sont regroupés sur la table. Ils viennent table par table prendre leur repas que ce soit l'entrée ou le plat chaud.

Du moment où le repas chaud a été servi, un animateur passe vers les enfants pour leur distribuer le fromage mais également le dessert.

Les animatrices rappellent aux enfants de prendre la quantité qu'ils sont sûrs de manger afin de limiter le gaspillage alimentaire. Elles restent disponibles pour les accompagner et les encourager à goûter un peu de chaque plat.

Une fois le repas terminé, les enfants participent au débarrassage de leur table. Nous mettons à leur disposition tout le matériel nécessaire : barquettes pour vider les assiettes, seaux pour vider l'eau des verres, poubelles pour les déchets, etc.

Chaque table s'organise pour répartir les tâches : un enfant s'occupe des assiettes, un autre des verres, un autre des couverts, et certains nettoient la table. Nous veillons à responsabiliser les enfants autant que possible.

Les plus grands ont également la mission de préparer la table pour le second service en installant les assiettes, les couverts et les pots d'eau. Cela favorise leur autonomie et leur permet de soutenir les animateurs s'ils le souhaitent.

Les enfants et les animatrices pourront, s'ils en ressentent le besoin, lever la main pour être écoutés. Ce moment de silence complet permettra à l'animatrice de s'exprimer sur les points à aborder, et aux enfants de partager leurs ressentis ou leurs besoins.

12h35-13h25 :

Prise du repas pour les enfants de maternelles. Passage aux toilettes.

Le repas est servi sous forme de self-service. Les enfants viennent chercher leur entrée, puis le plat chaud, avec l'aide d'un animateur si nécessaire. Une fois le plat chaud servi, un animateur passe auprès des enfants pour distribuer le fromage et le dessert.

À la fin du repas, les enfants débarrassent leur table. Tout le matériel nécessaire est mis à leur disposition : barquettes pour vider les assiettes, seaux pour vider l'eau des verres, et poubelles à proximité pour les déchets.

Les animatrices restent disponibles pour accompagner les enfants et les encourager à goûter un peu de chaque plat. L'eau est accessible aux enfants tout au long de la journée.

Après le repas, un temps de jeux est organisé pour tous les enfants, maternelles comme primaires. Les animatrices proposent différentes activités tout au long de la semaine, affichées au péricolaire. Les enfants sont libres de choisir entre les activités proposées ou le jeu libre.

13h25 :

Les enfants de maternelle, accompagnés de leur animatrice, sont pris en charge par l'enseignant, devant leur salle de classe.

Les enfants du primaire retournent dans la cour d'école, où ils sont pris en charge par les enseignants.

L'accueil du soir

16h25 :

Les animatrices prennent en charge les enfants à la sortie de chaque salle de classe. Le goûter se déroule soit en extérieur, soit dans la salle de restauration.

Conformément à la décision de la Communauté de Communes, l'équipe d'animation privilégiera des produits locaux, en mettant l'accent sur le pain, les produits laitiers et les fruits.

Le temps du goûter est un moment convivial favorisant les échanges entre les enfants et les adultes.

16H45 - 17h45 :

Les animateurs proposent des activités thématiques, mais aussi des temps libres. Les enfants choisissent leur activité de session en session.

17h45 - 18h30 :

Temps d'accueil du soir, jeux à l'intérieur ou extérieur. Des jeux ou mini-activités pourront être proposés par les animatrices. Échange avec les enfants, l'équipe et les familles.

Fermeture du centre, rangement et ménage par les membres de l'équipe à 18h30.

Activités / Temps libres :

Les activités proposées dans le cadre des accueils de loisirs jouent un rôle essentiel dans le développement physique, cognitif et social des enfants. Elles s'inscrivent dans une démarche pédagogique visant à atteindre les objectifs définis par l'équipe.

Ces activités offrent aux enfants des expériences à la fois personnelles et collectives, leur permettant de découvrir, s'exprimer, réaliser, échanger, communiquer, expérimenter et pratiquer. Cependant, elles ne doivent jamais être imposées.

Parfois, les enfants ont besoin de temps pour se reposer, réfléchir, discuter, être seuls, ou simplement ne rien faire. Leur offrir ce temps libre est tout aussi important, car il répond à leurs besoins. Ces moments ne sont pas des temps morts : tout est organisé pour que l'enfant puisse choisir et réaliser les activités qu'il souhaite. Les animateurs veillent à mettre à disposition le matériel nécessaire pour les activités libres.

Les mercredis loisirs

La CCPMC s'est engagée dans le « Plan Mercredi », qui consiste à organiser des activités périscolaires ludiques, éducatives et ambitieuses. Ce partenariat avec les services de l'Etat amène à une charte qualité, avec comme axes les points suivants :

- Veiller à la complémentarité éducative des temps périscolaires du mercredi avec les temps familiaux et scolaires ;
- Assurer l'inclusion et l'accessibilité de tous les enfants souhaitant participer à l'accueil de loisirs, en particulier des enfants en situation de handicap ;
 - Inscrire les activités périscolaires sur le territoire et en relation avec ses acteurs ;
- Proposer des activités riches et variées en y associant des sorties éducatives et en visant une réalisation finale.

Le plan Mercredi étant subventionné, la CCPMC alloue ce budget spécifique au temps des mercredis.

Il permettra ainsi à l'équipe d'animation de proposer des activités de qualité.

Des réunions spécifiques aux mercredis seront organisées régulièrement (au moins 2 temps sur 2 mardis de la période y seront consacrés), mais également avec l'équipe d'animation de Montbozon. Cela permettra de réaliser des activités communes, sous forme d'inter-centres, ou de réunir les deux centres de loisirs sur un même lieu, pour une sortie par exemple. Un bilan sera réalisé à chaque fin de session et envoyé à la responsable de coopération mais également à la direction générale.

Les temps de la journée :

7h30 - 8h30 : Temps relais du matin.

8h30 - 11h30 : Temps libre puis activité entre 9h30 et 11h00.

11h30 - 13h00 : Repas livré par la Cuisine du Château d'Uzel, en liaison chaude.

13h00 - 14h00 : Temps calme et relaxation pour les enfants de moins de 6 ans, et ceux qui le souhaitent.

A partir de 13h30, accueil échelonné qui peut s'effectuer en extérieur avec des jeux, ou en intérieur.

14h30 - 15h45 : Début des activités proposées, par tranche d'âge ou mélangés. Les animations seront préparées à l'avance par l'équipe.

15h45 - 16h15 : Le temps du goûter se fera dehors ou en salle de restauration. C'est un temps convivial permettant les échanges entre enfants et animateurs, sur la journée passée ensemble.

16h15 - 17h30 : Temps libre et mini jeux selon les envies des enfants.

17h30 - 18h30 : Temps relais du soir, temps informel, échange avec les enfants, et les familles.

18h30 : Fermeture du centre, rangement et ménage par les membres de l'équipe.

5) Bilan et évaluation

Critères et outils d'évaluation

L'équipe pédagogique :

L'équipe d'animation fait preuve de solidarité face aux difficultés rencontrées durant les temps d'accueil périscolaires. En cas de problème avec un enfant, aucune punition arbitraire ne sera infligée par l'équipe pédagogique.

La punition, souvent perçue comme injuste, repose sur des règles peu claires et appliquées de manière inégale. Ainsi, la sanction sera considérée comme un dernier recours, avec un objectif pédagogique et disciplinaire. Elle doit être équitable, connue de tous, et adaptée à la nature et à la gravité de la faute. Elle rappelle à l'enfant le sens de sa présence à l'accueil périscolaire : apprendre à vivre ensemble.

Communication et suivi dans l'équipe.

Des temps d'échange confidentiels seront organisés lors des réunions, permettant aux animateurs d'exprimer leur ressenti. Tout problème au sein de l'équipe donnera lieu à une discussion visant à trouver un consensus.

L'équipe peut consigner dans un cahier de réunion idées, questions et difficultés, qui seront abordées lors de la séance suivante. Un bilan hebdomadaire a lieu chaque jeudi après-midi, offrant à chacun la liberté de partager points forts et axes d'amélioration.

Une grille d'évaluation générale sera également utilisée pour que chaque animateur puisse exprimer précisément son ressenti sur la période écoulée (de vacances à vacances), les activités proposées et le fonctionnement général du périscolaire.

Exemple de bilan ALSH

Bilan ALSH		
	Début de l'accueil	Fin de l'accueil
	Évaluation personnelle	Évaluation personnelle
Organisation générale (préparation des activités, du goûter...)		
Vie quotidienne (repas, hygiène, nettoyage du centre...)		
Gestion de mon matériel (liste de courses, utilisation, rangement, armoires ...)		
Les relations entre adultes (Agent technique, directeur, parents...)		
Le travail en équipe (relations avec les autres animateurs, projets communs...)		
La sécurité des enfants Physique : (transports, route, centre de loisirs...) Morale Affective		

Les activités (diversités, réalisations, motivation des enfants...)		
--	--	--

Les enfants :

Des moments d'échange seront organisés à chaque temps d'accueil.
 Les réactions et réflexions des enfants tout au long de la journée seront des éléments essentiels pris en compte lors de notre évaluation.

Exemples de critères d'évaluation

- ➔ Les enfants ont-ils gagné en autonomie dans les gestes du quotidien (repas, habillage, toilette, consignes) par rapport à la période précédente ?
- ➔ Les enfants ont-ils participé avec enthousiasme aux activités proposées ?
- ➔ Les enfants sont-ils demandeurs et/ou en attente de propositions d'activités ?
- ➔ Observe-t-on des évolutions (positives ou négatives) dans le langage, la propreté ou la gestion des émotions ?

- ➔ La communication est-elle fluide entre le périscolaire et les parents ?
- ➔ Est-ce que le fonctionnement du périscolaire répond aux attentes des partenaires éducatifs ?
- ➔ La confiance est-elle accordée à l'équipe ?

- ➔ Règne-t-il un climat serein et une bonne ambiance de travail dans l'équipe ?
- ➔
- ➔ Tous les agents ont-ils pu mettre à bien au moins la moitié des projets d'animations prévues ?

Signature des animateurs, précédée de la mention « lu et approuvé » :

Annexe 1 : Tarifs extrascolaires, mercredis loisirs et Secteur Jeunes

Quotient familial	QF 0 Inf ou égal à 995	QF 1 entre 996 et 1300	QF 2 entre 1301 et 1500	QF 3 sup à 1501
Repas	1.00 €	4.16 €	4.27 €	4.47 €
Frais de garde (1h30)	2.31 €	2.56 €	2.72 €	2.87 €
Total temps méridien	3.31 €	6.72 €	6.98 €	7.35 €

Quotient Familial	QF 0	QF 1	QF 2	QF 3
Demi-journée sans repas	5.61 €	6.12 €	6.63 €	7.14 €
Demi-journée avec repas	9.50 €	10.00 €	10.50 €	11.00 €
Journée sans repas	10.00 €	11.00 €	12.00 €	14.00 €
Journée avec repas	14.00 €	15.00 €	16.00 €	18.00 €
Suppléments activités extrascolaires				
Intervenant extérieur sur site	2.00 €	3.00 €	3.00 €	4.00 €
Sortie sans entrée avec transport	5.00 €	6.00 €	6.00 €	7.00 €
Sortie avec entrée et transport	9.00 €	10.00 €	10.00 €	12.00 €
Mini-camp				

Mini-camp (tarif à la journée)	25.00 €	30.00 €	35.00 €	40.00 €
--------------------------------	---------	---------	---------	---------

Annexe 2: Planning de l'équipe

PLANNING	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	TOTAL HEURES
Hervé	10h00-18h30	7h00-15h00	7h30-14h00	10h30-18h30	11h30-18h30	
	8,5	8	6,5	8	8	40,5
Morgane	7h30-15h00	11h30-18h00	11h00-18h30	7h30-16h00	7h30-15h00	
	7,5	6,5	6,5	8,5	7,5	
Jeannine	11h30-18h15	07h30-14h00	11h30-15h00	11h30-18h15	12h00-18h30	
	5	6,5	3,5	,75	6,5	33
Caroline	07h00-14h00	11h15-18h30	11h30-18h00	07h00-16h00	11h15-18h15	
	7		6,5	8	7	34
Régine						
			5,5	7	8	